

Observatoire de l'agriculture valaisanne

L'agriculture est un secteur économique en pleine mutation. Les perspectives du secteur ne sont pas très réjouissantes et les conséquences souvent difficiles à supporter pour les familles paysannes. Comment réagir, comment anticiper la libéralisation de l'économie agricole, comment mieux soutenir les familles paysannes? Telles sont certaines questions auxquelles la profession et le canton souhaitent pouvoir répondre.

Malheureusement, le fonctionnement technico-économique, les contraintes du marché, l'influence du contexte social et environnemental sont relativement mal connus. Il en résulte une grande difficulté à orienter efficacement les mesures complémentaires cantonales et, également, adapter le conseil technico-économique à un contexte évoluant rapidement.

Afin de mieux cerner les contraintes économiques des producteurs et de doter les professionnels d'un outil de références technico-économiques, l'Etat du Valais souhaite mettre en place un observatoire de l'agriculture. Dans un premier temps l'arboriculture et la viticulture seront concernées. Les autres secteurs de production suivront dans un deuxième temps.

Objectifs de l'observatoire :

La création d'un observatoire vise à identifier les facteurs clés de succès et d'échecs au stade de l'exploitation agricole concernant le revenu de celle-ci.

1. Obtenir des données objectives sur la structure des exploitations (taille de l'exploitation, type de production, techniques utilisées), l'influence du système de culture (mode de culture, localisation) sur les rendements ainsi que le mode de commercialisation des produits (réseau de distribution et vente)
2. Analyser la situation économique (revenu) et financière (liquidité) de ces exploitations pour mettre en évidence les facteurs clés de succès (développement) et les difficultés (freins) par typologie d'exploitation
3. Apporter aux exploitants, participants à l'observatoire et milieux intéressés des données d'aide à la gestion et des mesures de soutien (formation continue, conseils)
4. Fournir un outil d'aide à la décision aux producteurs, aux organisations professionnelles et aux pouvoirs publics
5. Réaliser des simulations sur des projets d'intérêt sectoriels et publics.

Rôle du srva :

Dans ce projet le SRVA joue, avant tout, un rôle d'appui méthodologique pour la conception de l'observatoire et pour les moyens à mettre en œuvre pour la récolte et le traitement des données.

Durée :

La première phase de ce projet, initié en 2003, devrait se terminer en 2005 par la mise en place de l'observatoire pour la viticulture.

Personnes de contact : [Pierre Praz](#)